



MARKETING RH : LES FONDAMENTAUX DE LA MARQUE EMPLOYEUR

PUBLIC VISÉ

Cette formation d'initiation aux fondamentaux de la marque employeur permet de sensibiliser à la marque employeur toute personne en charge des stratégies RH de son entreprise. L'objectif : donner les clés pour mettre en place des stratégies d'attractivité de sa structure et recruter sans faire de chasse.

Cette formation permet de maîtriser les bases du marketing RH et de l'inbound recrutement.

La formation s'effectue en intra entreprise en petit groupe de 6 personnes maximum ou en individuel (sur devis).

CONTEXTE

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, les entreprises françaises peinent à attirer et retenir les talents. La guerre des talents fait rage, exacerbée par l'émergence de nouvelles priorités chez les candidats : équilibre vie pro/perso, culture d'entreprise, engagement sociétal, etc. Les critères traditionnels comme le salaire ne suffisent plus.

Pour se démarquer, les recruteurs doivent repenser leur approche et valoriser leur identité d'employeur à travers une marque employeur forte, reflet de leur culture et valeurs.

En communiquant sur leurs avantages, leur environnement de travail, leurs perspectives d'évolution et en soignant l'expérience candidat de bout en bout, une politique de marque employeur cohérente permet d'attirer les profils idéaux et de fidéliser les talents.

Elle renforce l'attractivité et la compétitivité de l'entreprise sur un marché tendu

PRÉREQUIS

Avoir déjà mené au moins un recrutement

DURÉE

1 journée de formation
(7h/jour)

PRIX

1.200 € HT /groupe

Lieu

Bretagne et Pays de Loire

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre ce dont on parle quand on parle de marque employeur
- Comprendre les enjeux et les stratégies
- Challenger ses pratiques de recrutement et de fidélisation
- Connaître les clés d'un marketing RH efficace

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie expérientielle et expositive.
Mise en situation et retours d'expérience.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur, en analysant les situations et proposant des solutions rationnelles.

A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.

A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation professionnelle.

A l'issue de la formation une attestation de suivi de formation sera remise aux participants.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthode explicative.
- Méthode démonstrative.

PROGRAMME

1 - Introduction à la marque employeur

- Définition et enjeux
- Objectifs clés

2 - Composante de marque employeur

- Valeurs et culture d'entreprise
- Opportunités de développement professionnel
- Rémunération et avantages sociaux
- Environnement de travail et équilibre vie professionnelle/personnelle
- Responsabilité sociale et environnementale

3 - Stratégie de marque employeur

- Définition de son EVP
- Marque employeur et communication corporate
- L'expérience collaborateur : une action à 360°
- Concrétiser la prise de parole

4 - Canaux de communication et mesure d'efficacité

- Site carrière - Réseaux sociaux
- Événements - salons
- Ambassadeurs de marque (employee advocacy)

5 - Défis et opportunités

- Une nécessaire remise en question
- Recouper les attentes
- Intégrer les nouvelles attentes
- Tirer partie des technologies émergentes
- Un marathon

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les modalités de formation :

- En intra-entreprise exclusivement, c'est-à-dire en groupes de stagiaire de la même entreprise
- En individuel

Les formations peuvent avoir lieu :

- En présentiel dans les locaux de votre entreprise

Délais d'accès aux formations :

Pour vos demandes de formation, contactez-nous par téléphone au 06 38 45 96 77 ou par courriel : sylvaine@viva-rh.fr

Une fois votre demande reçue, Viva RH s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures. Nous vous contacterons par téléphone afin d'avoir un 1er échange sur vos besoins de formation.

Les formations étant réalisées en INTRA, nous envisageons alors la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes. Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles.

En fonction des disponibilités des stagiaires, du formateur, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne) à compter de la date de signature de notre convention de formation.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour toute question concernant une situation de handicap, quelle qu'elle soit, et pour évaluer et anticiper les aménagements nécessaires à votre participation, merci de prendre contact avec sylvaine@viva-rh.fr ou en appelant le 06 38 45 96 77.

DIVERS

Au debriefing final avec les stagiaires, des axes de travail et d'amélioration seront fixés et des objectifs élaborés ensemble.

A la fin de la formation le stagiaire recevra une attestation de réalisation.